

14ème législature

Question N° : 73499	De M. Jean-Pierre Blazy (Socialiste, républicain et citoyen - Val-d'Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Écologie, développement durable et énergie		Ministère attributaire > Écologie, développement durable et énergie
Rubrique > voirie	Tête d'analyse > autoroutes	Analyse > abords. entretien. Ile-de-France
Question publiée au JO le : 03/02/2015 page : 666 Réponse publiée au JO le : 17/03/2015 page : 2024 Date de changement d'attribution : 24/02/2015		

Texte de la question

M. Jean-Pierre Blazy attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'état de saleté aux abords et sur les bas-côtés des autoroutes franciliennes. Il arrive fréquemment que des occupations sauvages de gens du voyage principalement originaires des pays de l'est aient lieu à ces endroits sans qu'ils ne soient nettoyés après le départ des occupants. Il s'agit d'un abandon alors que ces zones constituent souvent la porte d'entrée de la capitale, donnant ainsi une mauvaise image aux citoyens d'Île-de-France comme aux visiteurs étrangers. Il aimerait connaître le montant du budget que l'État alloue au nettoyage de ces zones. Il aimerait également savoir si un effort particulier a été fourni.

Texte de la réponse

La propreté et l'entretien du réseau routier national est une préoccupation constante des services routiers de l'État. En Île-de-France, à l'occasion de l'entretien courant des chaussées de l'ensemble du réseau routier national, plus de 6 500 tonnes de déchets sont ramassées chaque année par les agents de la direction interdépartementale des routes Île-de-France (DIRIF). En outre, des opérations complémentaires de nettoyage sont également organisées dans les secteurs les plus touchés par les actes d'incivilité. Ainsi, en Seine-Saint-Denis, plus de 2 000 tonnes de déchets ont été enlevées en septembre 2013, pour un coût de près de deux millions d'euros. Il est important de noter que les usagers ne perçoivent pas l'effet de ces opérations, eu égard à l'ampleur de ces incivilités. Il convient de souligner la particularité du réseau routier national en Île-de-France qui supporte 4 millions d'usagers par jour en semaine. Cet important trafic routier, un des plus importants d'Europe, conduit bien sûr à centrer l'activité de la direction des routes Île-de-France sur la gestion et l'exploitation du réseau. Les enjeux de l'exploitation routière sont en effet majeurs au regard des conséquences quotidiennes pour les usagers franciliens : - 4 à 6 heures de congestion quotidiennes ; - 200 km de bouchons pendant 2 à 3 heures, chaque matin et soir ; - 9 000 accidents par an dont 30 % corporels ; - 17 000 incidents de trafic ; - une coupure quotidienne d'axe en moyenne. L'exploitation quotidienne du réseau routier national en Île-de-France génère ainsi 30 000 interventions des agents de l'État chaque année. Tous les quarts d'heure, en moyenne, une équipe de la direction des routes d'Île-de-France doit intervenir. Garantir la viabilité quotidienne du réseau et assurer la pérennité du patrimoine routier constituent donc deux grands enjeux prioritaires pour l'entretien du réseau routier national francilien. Les moyens humains et financiers de l'État sont concentrés en priorité sur les missions d'exploitation, de maintien de la sécurité du réseau, ainsi que de l'entretien du patrimoine tels les chaussées et les ouvrages d'art. En 2015, la DIRIF dispose d'un budget de 37 M € pour l'exploitation, la maintenance et l'entretien du réseau routier. Dans un contexte budgétaire contraint, la DIRIF

procède aux arbitrages nécessaires afin d'optimiser l'utilisation des crédits qui lui sont alloués pour les différentes missions dont elle est chargée : - l'entretien et la réparation des ouvrages d'art ; - l'entretien et la réparation de la signalisation et des glissières ; - le fonctionnement, l'entretien et la réparation de l'éclairage public ; - le fonctionnement de la gestion dynamique du trafic ; - le fonctionnement, le contrôle et la maintenance des 23 tunnels franciliens. Parmi ces missions figurent la propreté des chaussées et l'élagage de la végétation, pour un montant de 3,6 M € en 2014 soit une progression de 33 % par rapport à 2013, auxquels il convient d'ajouter l'entretien et la réparation des dispositifs d'assainissement et d'épurations (1,7 M €) ainsi que la prise en compte des actes de vandalismes (3,5 M € pour la seule reconstitution des équipements de gestion dynamique). Sans négliger les missions de nettoyage, les moyens humains et financiers de l'État ont ainsi été concentrés sur les missions d'exploitation, de maintien de la sécurité sur le réseau, et d'entretien du patrimoine (chaussées et ouvrages d'art). Ces efforts de l'État ont été poursuivis à la fin de 2014 pour trouver une solution au nettoyage dans les meilleurs délais du terrain au débouché de l'autoroute A103 entre Rosny-sous-Bois et Villemomble. Au-delà, l'État a mobilisé en fin d'année 2014, des crédits pour des opérations de nettoyage de l'A1, l'A3 et l'A86. D'autres actions de nettoyage systématique auront lieu en 2015, notamment dans le cadre de la préparation de la COP21. Les services de l'État restent mobilisés pour identifier avec les collectivités qui le souhaiteraient, les voies et les moyens permettant d'apporter des solutions pérennes aux difficultés récurrentes de nettoyage des zones d'interface entre le réseau autoroutier et le réseau urbain. Le directeur des routes Île-de-France est ainsi à leur disposition, pour définir avec elles, si elles le souhaitent, un partenariat à formaliser dans une convention.